

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 octobre 2018

Les présents :

Pour Rioux : M. Soulis (mairie de Rioux), Mme Vignaud (adjointe), Mme Bouillaud (directrice et enseignante des CE1-CE2), Mme Carpio-Matéos (enseignante des CE2-CM1), M. Diedrichs (enseignant des CE2-CM1), Mme Sévila (enseignante des CM1-CM2), Mmes Moreau, Bourdeverre, Ville et M. Nedelec (représentants des parents d'élèves).

Pour Tesson : M. Bouton (mairie de Tesson), Mme Léger (adjointe), Mme Jousseau (directrice et enseignante des MS), Mme Le Glas (enseignante des PS), Mme Tournat (enseignante des GS-CE1), Mme Girard (enseignante des CP), Mmes Bouffort, Brice-Rouger, Ignarski, MM. Didier, Bodin, Favriau, Dos Santos et Bouillaud (représentants des parents d'élèves).

Les absents excusés : Mme Charpentier (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme Brémont (conseillère municipale), M. Veillon (DDEN), Mmes Blot et Georget-Tornier (représentantes des parents d'élèves).

Ouverture de la séance à 18h00.

Désignation des secrétaires de séance : Mmes Bouillaud et Moreau.
Présentation des nouveaux membres du Conseil d'École.

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil d'école à l'unanimité.

2. Règlement intérieur

L'équipe enseignante souhaite apporter quelques modifications au niveau des horaires des écoles : sortie à 16h30 à Tesson et 16h20 à Rioux, récréation de l'après-midi en élémentaire à Tesson de 15h à 15h15 et de 15h30 à 16h00 en maternelle.

Depuis la rentrée 2018, l'utilisation du téléphone portable est interdite dans l'enceinte des écoles. L'équipe enseignante souhaite donc que ceci figure dans le règlement : « L'utilisation par un élève d'un téléphone mobile est interdite durant le temps scolaire ». Ces modifications sont approuvées à l'unanimité.

Le règlement intérieur et la Charte de la Laïcité à l'école seront distribués pour que les parents en prennent connaissance et les signent.

3. Protocole de surveillance des récréations

La surveillance de la cour de récréation fait partie des préoccupations des enseignantes. A ce titre, l'organisation de sa surveillance est présentée aux membres du conseil.

4. Sécurité des écoles

Trois types d'exercices seront réalisés durant l'année scolaire : évacuation incendie, risques-majeurs et anti-intrusion.

Un premier exercice évacuation incendie a eu lieu dans les deux écoles (le 18 septembre à Tesson et le 28 septembre à Rioux). Un second aura lieu dans les six mois. Chaque école est équipée d'alarmes incendie.

Trois exercices concernant le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) auront lieu dans l'année. Un exercice doit porter sur l'attentat-intrusion. Ce dernier a eu lieu à Tesson le 2 octobre et le 15 octobre à Rioux. Le but est de se cacher et de rester silencieux au cas où quelqu'un de malveillant s'introduirait dans l'école.

A Tesson, un exercice risques-majeurs a été réalisé le 25 septembre (simulation d'un séisme). Les élèves se sont cachés sous les tables.

5. Effectifs de rentrée

PS : 23

MS : 24

GS/CE1 : 23 (17 GS et 6 CE1)

CP : 27

Total pour Tesson : 97

CE1/CE2 : 25 (15 CE1 et 10 CE2)

CE2/CM1 : 25 (15 CE2 et 10 CM1)

CM1/CM2 : 25 (7 CM1 et 18 CM2)

Total pour Rioux : 75

Soit un total de 172 élèves sur le RPI.

6. Evaluations nationales

Les élèves des classes de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques fin septembre.

Les élèves de CP en auront aussi au mois de février.

Ces évaluations vont permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un point sur les compétences de chaque élève et de favoriser l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins des élèves.

Pour l'instant, il y a un dysfonctionnement informatique pour obtenir les résultats.

7. Bilan des coopératives scolaires

L'argent de la coopérative est utilisé pour financer des sorties pédagogiques, les projets de classe, le transport, les intervenants. Celui-ci est indispensable pour l'ouverture culturelle des enfants car l'école n'a pas d'autre rentrée d'argent.

Il est rappelé qu'une participation volontaire est demandée en début d'année aux familles.

A Rioux, le taux de participation est de 63%. A Tesson, il est de 72 %. Les dons peuvent être faits tout au long de l'année scolaire.

La CDC de Gémozac finance les sorties à 80 % et les intervenants en EPS à 100 %.

Pour l'année 2017-2018, un compte-rendu financier a été envoyé par chaque école à l'OCCE.

A Rioux, le total des charges est de 6 741 € et le total des produits est de 9 238 €, soit un bénéfice de 2 497 €. En ce début d'année, le montant de la coopérative s'élève à 3 900 €.

A Tesson, le total des charges est de 8 810 € et le total des produits 11 034 €, soit un bénéfice de 2 224 €. En ce début d'année, le montant de la coopérative s'élève à 4 500 €.

Les bilans financiers sont à la disposition des parents dans les écoles.

8. Sorties et intervenants

A Tesson :

- 25 septembre : la classe de MS a fait les vendanges. Les élèves ont coupé des grappes, ils ont observé la machine à vendanger et ils ont pressé le raisin avec différents outils. Mme Jousseume remercie M. Bouillaud qui a participé à cette activité.

- 9 octobre : la compagnie « Planète Mômes » est venue à l'école pour présenter deux spectacles. Les PS, MS et les plus grands enfants de la crèche ont vu « Sur la piste des arts » (les arts et les couleurs). Les GS, CP et CE1 ont vu « Les inventions, une aventure humaine » (les moyens de transport et de communication).

- 16 octobre : la classe de MS est allée à Pons, à l'hôpital des Pèlerins, pour participer à des ateliers sur les saveurs. Un travail sur les herbes aromatiques a été effectué, en lien avec la semaine du goût.

- 18 décembre : la compagnie « Planète Mômes » proposera son spectacle « Le Noël enchanté du Yétou » à tous les élèves.

- Du 13 au 15 mai, les élèves de CP partiront en classe découverte avec l'école de Cravans. Ce séjour de 3 jours aura lieu à Lathus (Vienne). Les élèves participeront à différentes activités sportives : poney, accrobranche, sarbacane et course d'orientation. Ce projet sera pris en charge à hauteur de 75 € par enfant par la CDC de Gémozac. Une réunion d'informations pour les parents aura lieu plus tard dans l'année.

A Rioux :

- 22 novembre : dans le cadre du festival « Du spectacle plein les mirettes », les élèves des trois classes assisteront à Gémozac à un spectacle qui s'intitule « Les Contes de Ma Mère l'Oye, voyage au pays des contes ».
- Le psychologue scolaire intervient une fois par semaine dans les classes de CE1-CE2 et de CE2-CM1 pour permettre aux élèves de mieux vivre ensemble et de mieux se connaître. Ce projet comporte 5 séances. Il interviendra aussi une fois pour parler du harcèlement à l'école.
- 9 novembre : les élèves de trois classes iront voir l'exposition sur « Le centenaire de l'armistice de la guerre 14-18 » à la salle des fêtes de Rioux.
- 30 novembre : 2 intervenants pour l'éducation à la sécurité routière viendront travailler avec les CE2-CM1 et les CM1-CM2.
- En janvier et février, les CE1-CE2 et les CE2-CM1 bénéficieront de 6 séances de tennis de table avec un éducateur sportif.

9. Plan mercredi

Madame Jousseume lit la lettre de M. Grosdemange, Inspecteur d'académie des services de l'éducation nationale de Charente-Maritime, datée du 6 septembre 2018.

La mise en place du Plan mercredi poursuit l'intention de penser les temps éducatifs de l'enfant dans leur globalité, en articulant mieux les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Dès la parution du décret, les municipalités ont été informées des étapes de mise en œuvre de ce Plan.

Les maires des deux communes expliquent qu'il serait compliqué de trouver des intervenants qui souhaiteraient encadrer les enfants le mercredi. Il existe déjà les centres de loisirs qui ont leurs propres fonctionnements. Il y a également les associations sportives existantes dans chaque commune.

10. Remerciements et demandes

Rioux :

Remerciements à la municipalité :

- pour l'achat d'un nouveau photocopieur ;
- pour l'installation des écrans pour les vidéo-projecteurs ;
- pour la pose de cale-portes pour les portes des toilettes et la porte d'entrée ;
- de répondre rapidement et positivement à nos demandes.

Remerciements à l'APE pour :

- l'organisation de la fête de l'école (préparation et rangement de la salle, tenue de la buvette, sonorisation).

Demandes :

- Les 2 intervenants pour la sécurité routière demandent la gratuité de leurs repas puisqu'ils interviennent bénévolement. M. Soulisce accepte et indique que la cantinière sera prévenue.
- Rappel : plantation de deux arbres dans la cour de récréation pour remplacer ceux qui n'ont pas survécu aux chaleurs printanières. L'achat est prévu très prochainement.

Tesson :

Remerciements à la municipalité pour :

- l'achat d'un meuble bibliothèque pour la classe de GS-CE1 ;
- le financement de manuels de lecture pour la classe de CP.

Demandes :

- Certains bacs de rangement pour le matériel sportif sont cassés. L'achat de deux grands bacs en plastique solide serait nécessaire.
- Lors du dernier conseil d'école, M. Veillon avait proposé d'acheter des arbres pour la cour de récréation. Il a confirmé qu'il allait financer l'achat d'un arbre fruitier. Cela risque de poser problème car les fruits vont tomber dans la cour. Il faudrait peut-être prévoir d'acheter d'autres arbres qui feraient de l'ombre.

11. Questions diverses

Tesson :

- *Les copeaux de bois présents sous la structure posent problème.* Certains enfants ont eu des éruptions cutanées. Un médecin a indiqué qu'il y aurait des parasites à l'intérieur de ces copeaux. La municipalité a déjà réfléchi plusieurs fois à l'aménagement de cette structure. Poser un sol souple et amortissant serait trop coûteux. Les copeaux pourraient être remplacés par de la petite grave.

Un représentant de parents d'élèves indique qu'il est possible de couler des billes de caoutchouc avec de la résine. Ceci est homologué pour les aires de jeux et le coût est raisonnable. La municipalité va réfléchir à cette proposition.

- *Le problème des parents qui restaient dans la cour le matin avant la fermeture du portail à 9h00 a-t-il été résolu ?* Oui, car la garderie a changé de place.

Rioux :

- *Y aura-t-il un projet entre la commune et l'école pour célébrer le centenaire de l'armistice de la guerre 14-18 ?*

Les familles seront invitées à participer à la cérémonie du 11 novembre. Dans chaque classe, un travail sur la guerre 14-18 sera effectué.

- *Il y a un problème de discipline à la cantine.* Certains parents se plaignent car le silence complet est imposé trop souvent suite à la mise en place d'un baromètre sonore (qui est toujours dans le rouge). Certains élus viennent régulièrement manger à la cantine et ils constatent que les élèves ne se rangent pas quand on le leur demande et n'écoutent pas.

Ils invitent les parents à venir observer le moment de cantine afin qu'ils se rendent compte du comportement inapproprié d'un grand nombre d'enfants. Ce n'est pas normal qu'ils n'obéissent pas aux adultes qui les surveillent. Il y a un problème au niveau de l'éducation dans les familles car depuis quelques années, le comportement des élèves change.

- *Certains parents remercient Mme Sévila* qui propose un temps de repos et de relaxation à ces élèves lors du retour en classe à 13h35. Les enfants apprécient ce moment.

Tesson et Rioux :

- *Les membres de l'APE souhaitent savoir comment a été utilisé l'argent versé aux écoles l'année dernière.*

A Tesson, du matériel de motricité et des jeux pédagogiques ont été achetés.

A Rioux, les trois classes sont allées en sortie à Port-des-Barques et à l'Île Madame.

La séance est levée à 20h00.

Les secrétaires de séance :

Mme Bouillaud Natacha

Mme Moreau Emeline

La présidente :

Mme Jousseau Pascale